

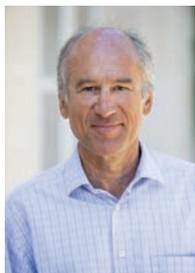
CHARENTE

LE DÉPARTEMENT



Guide de l'École départementale de musique Conservatoire à rayonnement intercommunal





Avec l'École départementale de musique, le Département s'engage en faveur d'une véritable politique d'éducation musicale sur l'ensemble du territoire.

Cette mission est rendue possible par une relation privilégiée entre les équipes enseignantes, les artistes et intervenants sollicités. Ensemble, ils mettent en œuvre une démarche pédagogique permettant de répondre aux multiples attentes des familles et de leurs enfants.

Sensibiliser à la musique, c'est non seulement une invitation au voyage dans des univers musicaux différents, une découverte multiculturelle de tous les styles mais c'est aussi permettre le développement des capacités d'écoute, d'expression et de communication. *In fine*, c'est ouvrir son esprit à toutes les formes musicales.

Avec 22 disciplines proposées sous la responsabilité de 52 enseignants diplômés dans 17 antennes départementales, le choix d'un instrument est largement facilité par une équipe compétente et à l'écoute qui sait guider, orienter et transmettre sa passion.

C'est un moyen de partager des émotions, de favoriser des échanges sans oublier les valeurs éducatives comme la discipline, le respect de l'autre et l'esprit d'équipe.

Enfin, Stéphanie Garcia, Vice-Présidente en charge du développement et de l'attractivité du territoire, et moi-même tenons à remercier l'ensemble des équipes de l'EDM dont il faut souligner le dévouement et le professionnalisme, qui permettent à chacun d'entre vous, de trouver « sa voix » que ce soit dans les ateliers ou au sein d'un orchestre.

Amis mélomanes, bonne lecture !

François Bonneau
Président du Conseil départemental de la Charente



PRÉSENTATION DE L'EDM.....P.4 À 5

ORGANISATION

PÉDAGOGIQUE..... P.6 À 10

CHOISIR SON INSTRUMENT

DE MUSIQUE P.11

- Les bois..... p.12
- Les cuivres.....p.13
- Les claviersp.14
- Les cordes p.15
- Les percussions p.16
- Les instruments des musiques
actuelles.....p.17
- La voixp.17

CHOISIR SA PRATIQUE

COLLECTIVE.....P.18

- Les orchestres..... p.20
- Les percussions brésiliennesp.24
- Les ateliers.....p.24
- Les ensembles vocaux.....p.26
- Les ensembles de classe..... p.28
- Les pratiques en amateur p.31

L'ACTION CULTURELLE.....P.32 À 33

LES TARIFS P.34

L'ÉQUIPE DE L'EDM..... P.35

L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE LA CHARENTE

Créée en 1996, l'École départementale de musique de la Charente (EDM) est un conservatoire décentralisé en milieu rural et classé par le Ministère de la culture.

Elle est présente sur 17 communes de la Charente. (voir carte ci-contre)
52 professeurs enseignent leur art sur ces 17 antennes au sein de 96 salles mises à disposition dans les écoles maternelles et primaires, collèges, lycées, maisons des associations, mairies, centres de loisirs ou dédiées spécifiquement à l'EDM (voir la brochure "l'École départementale de musique et ses antennes" sur notre site*).

Ouverte aux enfants, adolescents et dans la limite des places, aux adultes, l'EDM permet aux élèves de développer leurs compétences artistiques et personnelles et de découvrir le plaisir de partager leur pratique ensemble ou avec un public.

Elle offre ainsi à chacun la possibilité d'accéder à un enseignement musical de qualité, près de chez lui et à moindre coût.

Des événements réguliers :

Les élèves de l'École départementale de musique jouent régulièrement en public tout au long de l'année, lors de concerts, auditions, manifestations. Vous trouverez le programme de la saison culturelle sur notre site*.

Des portes ouvertes :

L'École départementale de musique organise des journées "Portes ouvertes" la deuxième semaine du mois de juin.

À cette occasion, il est possible d'appeler les enseignants pour assister à un cours de jardin ou d'éveil musical, un cours de pratique instrumentale, de formation musicale ou/et de pratique collective (voir offre pédagogique sur notre site*).

C'est l'occasion de se renseigner en vue d'une inscription à l'EDM.

* www.edm16.lacharente.fr

L'ÉCOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE C'EST AUJOURD'HUI

• 1300 élèves	• 22 disciplines
• 52 professeurs	• 17 antennes
• 12 agents administratifs	• 110 manifestations



Âge d'admission :

- de 4* à 6 ans : jardin musical
- de 6* à 7 ans : éveil musical
- à partir de 7 ans* : le module de cycle 1

Inscriptions :

Les pré-inscriptions se déroulent de mai à septembre. Elles sont enregistrées par ordre d'arrivée du courrier et sont closes courant septembre. Vous trouverez la plaquette à télécharger sur notre site www.edm16.lacharente.fr et à nous retourner par courrier à École départementale de musique, Conseil départemental de la Charente, 31 bd Emile Roux, CS 60000 - 16917 Angoulême cedex 9 ou par courriel à : edm16@lacharente.fr

Vous pouvez également appeler le 05 16 09 50 26 pour avoir des informations complémentaires.

Les réunions d'inscription auront lieu début septembre (voir dates sur la plaquette de pré-inscription).

Les cours reprendront le lundi 16 septembre 2019

Enseignement et parcours :

L'enseignement est organisé en 3 cycles, chacun d'une durée de 3 à 5 ans. Les cursus allient enseignement instrumental et vocal, formation musicale et pratiques collectives (voir schéma des études p 7).

Parcours diplômants

Le cycle 2 est accessible aux élèves ayant validé leur évaluation globale de fin de cycle 1. Il peut conduire à l'attribution d'un brevet.

Les titulaires de ce diplôme peuvent accéder au cycle 3 dont les acquis sont validés par le certificat d'études musicales (CEM).

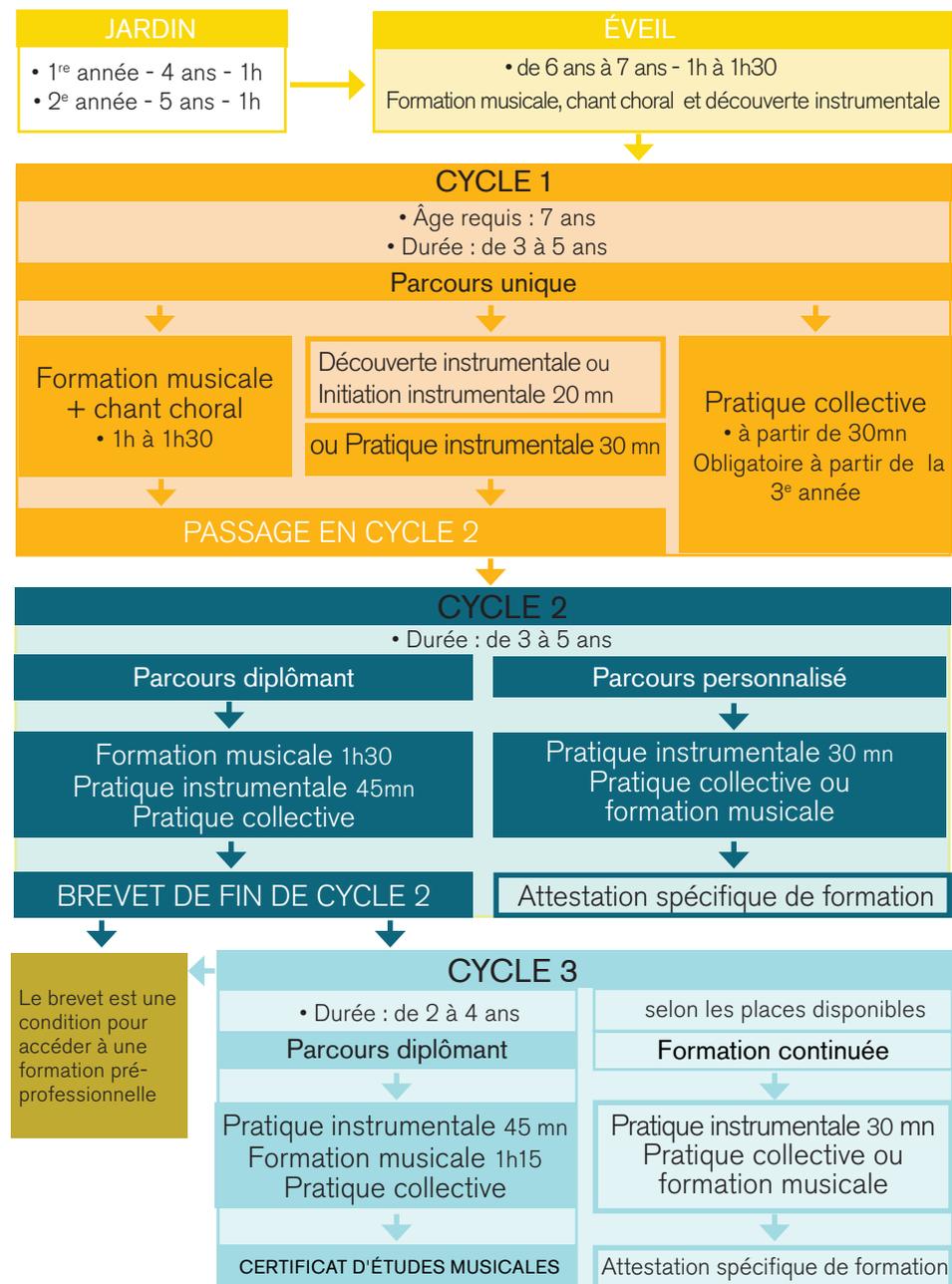
Parcours personnalisé

Accessible aux élèves ayant validé leur évaluation globale de fin de cycle 1, le parcours personnalisé est une offre de formation destinée aux élèves ne désirant pas suivre un cursus à caractère diplômant.

Il est adapté à leur projet personnel. À la fin de ce parcours, les acquis sont validés par l'attestation spécifique de formation.

Il existe des passerelles entre ces différents parcours.

* âge au 31 décembre de l'année en cours



LE JARDIN MUSICAL DE 4 À 6 ANS*

Le jardin musical, proposé aux enfants en module collectif à partir de 4 ans, s'articule en deux années consacrées à l'ouverture au monde sonore.

Tout au long de cette période, la pratique de jeux variés en groupe est mise en avant. Les enseignants utilisent un instrumentarium adapté, s'appuyant sur la pratique du chant et les possibilités expressives du corps pour que l'enfant puisse s'épanouir dans le plaisir du jeu.

L'équipe pédagogique développe dans ces séances la socialisation, la motricité, la curiosité des enfants, les accompagne dans l'exploration expressive de leur corps et dans la découverte de la musique.

L'ÉVEIL MUSICAL* 6 ANS

Accessible dès l'âge de 6 ans, l'éveil musical est une année de transition au cours de laquelle l'enfant va "jouer pour apprendre" et "apprendre à jouer".

Cette année, composée de temps de jeux et d'activités de découverte, permet la familiarisation avec les différents paramètres sonores essentiels à la pratique musicale, à travers l'utilisation d'un instrumentarium adapté, du chant et de la danse.

Jardin et éveil musical

Sous réserve des places disponibles, les enfants peuvent être accueillis à tout moment au cours de ces trois années.

Les activités proposées dans ce cadre permettent également de développer l'accès au langage, l'affirmation de soi, l'ouverture au monde extérieur.

Jardin et éveil musical peuvent constituer une fin en soi pour la découverte du monde sonore, sans réelle volonté d'intégrer l'enfant dans une démarche de formation plus spécialisée.

* Sur les antennes en fonction du nombre d'inscriptions

LA FORMATION MUSICALE

Le cours de formation musicale est un moment collectif privilégié de partage artistique dans lequel les enseignants développent deux axes fondamentaux de la transmission : l'oralité et l'écriture musicale.

Organisation

Aux côtés de la formation instrumentale et de la pratique collective, la formation musicale constitue un volet essentiel de l'organisation pédagogique de l'EDM.

Ce cours obligatoire s'articule autour de trois cycles d'une durée de 3 à 5 ans.

- Le premier cycle (à partir de 7 ans), qui comprend également une pratique de chant choral en 1^{er} et 2^e année ;
- Le second cycle, accessible après validation de l'évaluation de fin de premier cycle ;
- Le troisième cycle, accessible après validation de l'évaluation de fin de second cycle.

LES ENFANFARES

Les Enfanfares sont un dispositif pédagogique dont l'objectif est d'établir des liens étroits entre Formation musicale, Formation instrumentale et Pratique collective. A partir de supports musicaux communs, choisis en concertation avec les professeurs, les élèves participent à un cours qui alterne Formation musicale et pratique collective.

Instruments : accordéons chromatique et diatonique, batterie, bois, claviers, cordes, cuivres, guitare, percussions, piano

Antenne de Barbezieux

1 cours hebdomadaire en binôme avec deux enseignants

Antenne de Chalais*

Antenne de Montmoreau*

Antenne de Villebois-Lavalette*

*1 fois tous les 15 jours par alternance avec le cours de formation musicale



Objectifs

Les objectifs de la formation musicale s'appuient sur les préconisations et les directives du schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la culture.

Pour le 1^{er} cycle, ces objectifs s'articulent autour des compétences fondamentales :

- percevoir et discerner ;
- pratiquer, maîtriser, inventer ;
- nommer, lire, écrire.

Pour le 2^e cycle, on retrouve les mêmes compétences auxquelles s'ajoutent de nouveaux objectifs :

- s'appropriier un langage musical avec les repères culturels qui y sont attachés ;
- constituer une base d'autonomie ;
- acquérir les bases de sa pratique, permettant de se mesurer à un certain niveau de performance ;
- se confronter à des situations musicales diversifiées ;
- être apte à entendre et à commenter des répertoires musicaux avec des outils d'évaluation sur leurs interprétations ;
- s'ouvrir aux aspects historiques, sociologiques liés au répertoire occidental et aux musiques du monde, avec de possibles références à d'autres domaines artistiques (littérature, peinture, danse, cinéma, théâtre etc...)

Pour le 3^e cycle, le réseau des conservatoires de la Charente propose un cursus qui prépare les élèves à s'orienter vers une pratique amateur ou un cursus de formation pré-professionnelle.



CHOISIR SON INSTRUMENT DE MUSIQUE

Le choix d'un instrument est un moment clef de l'apprentissage de la musique. Étape déterminante pour la motivation de l'enfant, il est important qu'il le choisisse lui-même !

Afin que le jeune musicien ne se décide pas sur des représentations faussées ou partielles, il est indispensable de l'immerger le plus tôt possible dans un bain musical : aller aux spectacles et concerts proposés par l'École départementale de musique, écouter les répertoires les plus variés possibles, assister à des cours en auditeur libre, aux actions de découverte instrumentale...

Choisir un instrument, c'est déjà se déterminer pour un certain type de répertoire et une façon de vivre la musique en collectif et/ou en individuel. Ce choix peut être fait en accord ou en opposition avec la personnalité de l'enfant (par exemple : une pratique collective de type « orchestre » peut constituer une aide pour un élève plutôt timide).

Un âge minimum est requis pour chaque instrument en fonction de la maturité physique et intellectuelle de l'enfant. La précocité n'est pas une fin en soi. Les enseignants de l'EDM peuvent vous conseiller et vous guider afin d'évaluer les caractéristiques personnelles et la motivation de chaque enfant et lui permettre d'effectuer le choix instrumental le plus épanouissant.

Ce livret vous présente tous les instruments enseignés par l'EDM.





LES BOIS

La flûte traversière



La flûte traversière est un instrument à vent. En soufflant dedans, elle produit un son doux et mélodieux.

Le saxophone



La famille complète des saxophones compte sept membres : soprano, alto, ténor, baryton, basse, contrebasse.

La flûte à bec



Un flûtiste peut jouer toutes les tailles de flûte, lorsque la grandeur des doigts le permet, et peut rapidement se repérer sur le grand nombre d'instruments traditionnels, aux timbres parfois très différents de cette famille présente sur l'intégralité du globe.

La clarinette



La clarinette est utilisée dans différents styles de musique comme la musique classique, la musique contemporaine, le jazz, la musique traditionnelle et folklorique, la variété.



LES CUIVRES

La trompette



Le son est obtenu par la vibration des lèvres du musicien comme pour imiter le bourdonnement de l'abeille. Sa sonorité peut aussi bien être brillante et éclatante que douce et feutrée.

Le tuba



Il est de grande taille et en forme de spirale, habituellement fait de laiton et de cuivre. Il peut avoir de 3 à 6 pistons. Il a la tessiture la plus grave de l'orchestre.

Le trombone à coulisse



Le trombone apparaît au milieu du XV^e siècle mais jusqu'au XVIII^e, on utilise le terme de sacqueboute (du vieux français « sacquer » et « bouter » : tirer et pousser).

LES CLAVIERS

L'accordéon chromatique et diatonique



Au cœur du Paris de la belle époque, le charme du « piano à bretelles » séduit les chansonniers, anime les bals « musette » et inspire les poètes.

Le clavecin



Instrument à clavier de la famille des cordes pincées, le clavecin permet d'aborder un large répertoire, de la Renaissance à nos jours, seul ou en ensemble.

L'orgue à tuyaux



Avec ses claviers, son pédalier et ses timbres multiples, l'orgue à tuyaux est un instrument plein de surprises. Le répertoire qui lui est consacré, riche de la longue histoire de l'orgue, est immense.

Le piano



Inventé au tout début du XVIII^e siècle par Bartolomeo Cristofori, le piano-forte fut le premier instrument à clavier qui permit d'intervenir de façon directe sur l'intensité du son.

LES CORDES

L'alto



Beaucoup de compositeurs aimaient en jouer tels que Jean-Sébastien Bach, Wolfgang Amadeus Mozart ou Ludwig van Beethoven, du fait de son timbre spécifique.

La guitare



La guitare est un instrument très ancien dont les origines remontent à la plus haute antiquité, dont la forme et les dimensions ont évolué au cours des siècles.

Le violon



Sa « palette sonore » lui permet de traduire une multitude d'émotions, de la mélancolie à la joie en passant par la fougue, la nostalgie, l'humour...

Le violoncelle



Il se joue assis et se repose entre les genoux de l'instrumentiste ; il est maintenu au sol par une pique mais fut longtemps joué, posé entre les jambes, sur les mollets.

LES PERCUSSIONS

Les percussions brésiliennes



Dans le monde des percussions, la musique populaire afro-brésilienne offre une grande richesse de rythmes et d'instruments. Les musiciens frappent des rythmes énergiques et entraînants à l'aide de baguettes ou de mailloches.

Les percussions traditionnelles et contemporaines



On distingue 4 familles au sein des percussions qui sont les peaux, les métaux, les claviers et les accessoires.

LES INSTRUMENTS DES MUSIQUES ACTUELLES*

La batterie



L'apprentissage s'organise autour de la découverte d'une large palette stylistique : rock, soul, funk, jazz, afro-cubain, reggae...

Les claviers et synthétiseurs*



Les claviers électroniques et numériques ont toujours investi le champ des musiques actuelles. Ils n'ont jamais cessé d'être perfectionnés pour offrir aux musiciens et aux compositeurs une palette sonore de plus en plus variée et sophistiquée

La guitare électrique et basse*



Grâce aux riffs, tournes, solo, bend et autres slap, elles sont aujourd'hui les reines des Musiques Actuelles Amplifiées.

*Soutien instrumental proposé uniquement aux élèves inscrits dans les ateliers de musiques actuelles

LA VOIX

La voix



Le répertoire abordé permet de découvrir différents styles issus des musiques actuelles (pop, rock, funk, soul, jazz), d'appréhender les clefs d'interprétation de ces styles (groove, rythme, timbre), d'exprimer sa sensibilité, de trouver son style, sa personnalité dans le plaisir et le partage vocal !

Enseignants : N. Aupy



CHOISIR SA PRATIQUE COLLECTIVE

Situées au cœur de la démarche pédagogique de l'École départementale de musique, les pratiques collectives véhiculent des valeurs de citoyenneté à travers l'écoute, le savoir-être et le respect de l'autre.

Sources de motivation essentielle pour l'épanouissement du musicien, les pratiques collectives sont accessibles à tous les élèves de l'EDM dès le début de leur parcours et à tous les adultes qui sont en mesure de s'intégrer au niveau des différents ensembles proposés.

- La pratique collective est incluse dans le coût d'un module complet de cycle 1, 2 ou 3 (voir grille tarifaire p 34).
- Elle peut également être ouverte à une pratique amateur hors cycle (voir page 31).



La pratique collective, module du Brevet de fin de cycle 2

À l'issue de la 2^e année du cycle 2, l'École départementale de musique propose aux élèves qui le souhaitent une orientation vers le Brevet, diplôme de fin de cycle 2.

La pratique collective est une unité de valeur déterminante pour l'obtention de ce diplôme. Il est délivré par l'EDM dès que l'élève a validé les 3 modules suivants : formation instrumentale, formation musicale et pratiques collectives.

Pour obtenir ce dernier module, il est possible de choisir parmi les 5 formats suivants :

- les orchestres
- les ateliers de musiques actuelles et du monde
- les ensembles vocaux
- les ateliers de musique de chambre
- les ensembles de classes

Une assiduité de 3 années minimum dans le même ensemble est obligatoire pour envisager les validations.

Ces pratiques étant implantées de manière très diversifiée, il est recommandé aux élèves concernés de se rapprocher du Conseiller aux Études au 05 16 09 68 74 et de l'équipe pédagogique pour choisir la pratique collective la plus adaptée à leur parcours.

Objectifs communs :

- Développer :
 - les valeurs de la citoyenneté ;
 - une qualité d'écoute sur le plan musical et humain ;
 - la curiosité, la sensibilité et la créativité ;
 - le sens de la responsabilité individuelle et collective,
- Être engagé et assidu
- Adapter son jeu instrumental et/ou vocal à la formation dans laquelle on se trouve
- Avoir une attitude de musicien en représentation
- Être sensibilisé au vocabulaire musical et analytique, à la famille de son instrument et à l'histoire de la musique
- Être capable de proposer des idées et de faire des choix musicaux

Modalités d'évaluation communes à chaque fin de cycle :

- Contrôle continu
- Participation à un projet, de son élaboration à son aboutissement

LES ORCHESTRES D'HARMONIE

La pratique orchestrale est particulièrement valorisante pour les élèves. Chaque musicien peut mettre sa technique instrumentale au service du groupe, enrichir son répertoire et développer une autonomie. Des projets de concerts vont jaloner son parcours. La représentation est l'aboutissement du travail accompli en répétition, source de fierté et d'épanouissement pour chaque musicien.

| Cycle 1, début cycle 2 |

LUMA'S BAND



Instruments : bois, cuivres, percussions
Antennes : Châteauneuf, Hiersac, Jarnac, Mansle, Rouillac, Ruffec
Répétitions : 1h30 par semaine à Rouillac

| Cycles 2 et 3 |

ÉOLUS BAND



Instruments : bois, cuivres, percussions
Antennes : Châteauneuf, Hiersac, Jarnac, Mansle, Rouillac, Ruffec
Répétitions : 2h par semaine à Rouillac

| Cycle 2 et 3 |

BARBEZIL'BAND



Instruments : bois, cuivres, percussions
Antennes : Barbezieux
Répétitions : 2h par semaine à Barbezieux

LES ORCHESTRES À CORDES

Chaque année, les orchestres à cordes proposent des représentations publiques, s'inscrivant dans des projets culturels variés. Dans ces projets, ils peuvent aussi s'associer à d'autres formations de l'École départementale de musique (harmonies, ateliers chansons, ateliers de musiques actuelles etc...). Ainsi, de nombreux répertoires sont explorés.

| Cycle 1 |

CORDACOLOR



Instruments : violon, alto, violoncelle
Antennes : toutes sauf Pôle Sud-Charente
Répétitions : 2h tous les 15 jours en partiel à Hiersac, La Rochefoucauld et Ruffec et un tutti 1 fois par mois à Hiersac

| Cycles 2 et 3 |

ARCO & CO



Instruments : violon, alto, violoncelle
Antennes : toutes
Répétitions : un dimanche par mois de 9h à 16h à Mansle

| Cycles 1, 2 et 3 |

ORCHESTRE DE GUITARES



Instrument : guitare
Antennes : Toutes les antennes
Répétitions : 1 session de 2h30 par trimestre à Hiersac, Champagne-Mouton, La Rochefoucauld, Villebois-Lavalette

LES ORCHESTRES PLURI-INSTRUMENTAUX

| de la 3^e année du cycle 1 au cycle 3 |

ORCHESTRAL'IMOUSINE



Instruments : accordéons chromatique et diatonique, alto, batterie, clarinette, clavier, flûte traversière, guitare, percussions, piano, trompette, trombone, violon, violoncelle

Antennes : Chabonais, Champagne-Mouton, Chasseneuil, Confolens, La Rochefoucauld, Mansle, Ruffec

Répétitions : Répétitions sur Champagne-Mouton et La Rochefoucauld

LES ORCHESTRES PLURI-INSTRUMENTAUX

| Cycle 2 | L'ORPHEON MÉLÉHOUATTS



Instruments : accordéons chromatique et diatonique, alto, batterie, clarinette, clavier, flûte traversière, guitare, percussions, piano, trompette, trombone, violon, violoncelle

Antennes : Chalais, Montmoreau, Villebois
Répétitions : 1h30 par semaine à Montmoreau

| Cycles 2 et 3 |

ORCHESTRE SYMPHONIQUE SUR PROJET

Un orchestre symphonique est constitué environ tous les 2 ans à l'EDM en vue de la réalisation de projets d'exception : « Ennio Morricone » (2008), « l'Étrange Noël de Mr Jack » (2009), « l'Opéra Ulysse » (2011), le ciné-concert « La Ruée vers l'Or » (2013), "Orchestre et circassiens" (2015) et "Les rêves d'Albert".

LES PERCUSSIONS BRÉSILIENNES

(Pratique collective hors atelier)

| Tous niveaux |

BATUCADA

Ensemble constitué de percussions portatives, largement inspiré de l'Afrique et du Brésil.

Instruments : caixa, repinique, surdo

Répétitions : 2h une fois par semaine à Chalais, Chabanais, Champagne-Mouton, Confolens



LES ATELIERS MUSIQUES ACTUELLES AMPLIFIÉES

| Cycles 1 et 2 |

OPTION INSTRUMENT



Instruments : basse électrique, batterie, clavier numérique, guitare électrique, saxophone, trompette

Antennes : Barbezieux, Châteauneuf, Jarnac, La Rochefoucauld, Ruffec, Rouillac, Villebois-Lavalette

Répétitions : 2h par semaine à Jarnac, Rouillac La Rochefoucauld, Ruffec, Villebois-Lavalette

OPTION VOIX ATELIER VOCAL ADOS



Antennes : Jarnac, Hiersac, Rouillac

Répétitions : 1h30 à 2h par semaine à Jarnac, Hiersac, Rouillac

LES ATELIERS MUSIQUES DE CHAMBRE

La musique de chambre clavier est pratiquée majoritairement en duo de piano à 4 mains ou avec d'autres instrumentistes, en petit effectif.

| Cycles 1 et 2 |

ACCOMPAGNEMENT • DÉCHIFFRAGE • IMPROVISATION • BASSE CONTINUE



Instruments : clavecin, orgue, piano

Antennes : toutes les antennes

Répétitions : de 30 min à 1h par semaine sur toutes les antennes sauf Brie

| Cycles 1, 2 et 3 |

MUSIQUES ANCIENNES

Ensembles de musique de chambre destinés à tous les instrumentistes souhaitant pratiquer le répertoire des musiques anciennes, à partir de la fin du premier cycle.

Instruments : clavecin, cordes, flûtes à bec, orgue et autres vents

Antennes : Montbron, La Rochefoucauld et Mansle

Répétitions : 1h par semaine à La Rochefoucauld



E NSEMBLES VOCAUX / CHANT CHORAL

La voix chantée se distingue des autres instruments par son accessibilité immédiate. Le chant choral constitue la formation par excellence du musicien par le travail de la voix dans une pratique collective et polyphonique. Le répertoire abordé permet de découvrir des styles, époques, interprétations différentes et d'acquies l'aisance nécessaire pour chanter seul, en duo, trio, quatuor ou chœur. Ces ensembles vocaux permettent également d'appréhender la mise en scène et en espace.

| Cycle 1 |

VOCAL' LIPS



Antennes : Jarnac, Rouillac
Répétitions : 1h et 1h30 par semaine à Jarnac Rouillac

| Cycle 1 |

LES ENCHANTEURS



Antennes : Barbezieux
Répétitions : 1h par semaine

Les ensembles réunissent des élèves désirant poursuivre une pratique collective vocale.

| Cycle 2 |

VOCAL'AIR



Répétitions : 1h par semaine à Jarnac

Ces ensembles réunissent des élèves issus des ensembles vocaux du cycle 1 et ceux souhaitant se diriger vers le brevet de fin de cycle 2 avec Option chant choral.

Filière voix

Le suivi de ces ensembles vocaux peut être constitutif du parcours de formation « filière voix » et donner lieu, dans ce cadre, à une évaluation diplômante. À partir du cycle 2, un soutien individuel peut être envisagé pour l'obtention d'un Brevet à dominante vocale.

| hors cycle |

CHORALES ADULTES



Répétitions : 1h30 par semaine à Montbron

Répétitions : 2h par semaine à Barbezieux

Ces ensembles réunissent des adultes de tous horizons et de tous niveaux.



E NSEMBLES DE CLASSES

| Cycle 1 |

ALTO POUR TOUS



Antennes : Montmoreau

| Cycles 1 et 2 |

ACCORDÉONS EN CATIMINI



Instrument : accordéon chromatique
Répétitions : 1h30 le vendredi à La Rochefoucauld

| Cycles 1, 2 et 3 |

ENSEMBLES DE PERCUSSIONS CONTEMPORAINES



Instruments : congas, crotales, cymbales, gongs, marimbas, tambours, vibraphones...
Antennes : Montmoreau, Rouillac, Ruffec
Répétitions : 30 min à 1h par semaine à Montmoreau, Rouillac, Ruffec

| Cycles 1 |

TOUS VIOLONISTES



Répétition : 30 mn par semaine à Montbron

| Cycles 1, 2 et 3 |

FLÛT'EXPRESS



Instrument : flûte traversière
Antennes : Chabanais, Champagne-Mouton, Confolens, Mansle, Rouillac

| Cycle 1 |

CONSORT DE FLÛTES À BEC



Antennes : Brie, Montbron

| Cycles 1, 2 et 3 |

ENSEMBLE DE CLARINETTE



Instrument : clarinette
Antennes : Barbezieux

| Cycles 1, 2 et 3 |

ENSEMBLES DE GUITARES



Antennes : Brie, Chabanais, Chasseneuil, Châteauneuf, Hiersac, Jarnac, La Rochefoucauld, Mansle, Rouillac, Ruffec

| Cycles 1 |

LES JEUNES POUCES



Instrument : guitare
Antenne : Jarnac
Répétitions : Jarnac

| Cycles 1, 2 et 3 |

LES P'TITS FLÛTÉS



Instrument : flûte traversière

| Cycles 1 |

LES DIATONAUTES



Instrument : accordéon diatonique
Antenne : Confolens
Répétitions : Confolens, 1 fois par semaine

PRATIQUE AMATEUR HORS CYCLE

Pour faciliter l'accès à la pratique amateur, l'EDM ouvre l'ensemble de ses pratiques collectives, à un tarif préférentiel, à tout enfant, adolescent, adulte en mesure de suivre l'un des programmes musicaux proposés en dehors d'un cycle.

Tarifs pour une pratique collective hors cycle

- Orchestre, ensembles vocaux (hors atelier) : 84 € / an (non assujetti au QF)
- Ateliers : tarifs en fonction du QF (voir grille tarifaire p. 34)





L'ACTION CULTURELLE

Faire vivre des émotions artistiques aux jeunes musiciens, source d'accomplissement de la pratique musicale et d'épanouissement personnel, tel est l'objectif de l'EDM à travers son action culturelle. L'enjeu pour les élèves est de réussir à projeter la musique au-delà de soi, la partager avec les autres musiciens et avec le public.

À chaque rentrée scolaire, la saison culturelle de l'EDM invite les musiciens de l'école, à travers la pluralité des concerts et la diversité des actions, à s'exprimer et participer activement à la vie artistique de la Charente.

Mettre en situation artistique les élèves, à travers leurs prestations publiques, pour valoriser la pratique collective

À l'occasion de concerts, les élèves donnent un sens scénique à l'apprentissage musical et vocal de l'année. Ils valorisent ainsi leur travail en situation artistique, s'initient aux métiers de la scène et se confrontent également à d'autres publics que celui des parents.

Ces moments pédagogiques s'inscrivent dans la continuité de l'enseignement global dispensé par les professeurs de l'EDM.

Enfin, pour diversifier leur initiation à la scène et participer à l'éducation artistique de l'élève, les jeunes musiciens de l'école, accompagnés par leur professeur, sont invités à animer musicalement les espaces scéniques du Théâtre d'Angoulême, des Carmes, de La Canopée, de la Palène. Intitulés "les Avant-Premières de l'EDM", ces moments artistiques sont programmés au préalable du spectacle professionnel, spectacle auquel assistent par la suite les élèves.

Développer l'esprit d'ouverture et de créativité avec l'intervention d'artistes pédagogues invités

L'EDM participe au développement de la personnalité des apprentis musiciens en éveillant leur curiosité et en facilitant la transversalité entre danse, théâtre et musique pour leur permettre, grâce aux stages et master class :

- d'appréhender des approches pédagogiques diverses, des méthodes originales d'apprentissages ;
- de décloisonner les répertoires et esthétiques ou modes d'expression.

La sensibilisation à d'autres contenus pédagogiques et la proposition de nouvelles démarches artistiques contribuent à maintenir un contexte stimulant favorable à la volonté de progrès et d'approfondissement de la relation à la création.

Privilégier les rencontres avec les artistes, à travers la programmation des festivals et des lieux culturels, pour élargir la culture et l'expérience artistique des jeunes musiciens

Les rencontres ou résidences avec les artistes professionnels renforcent la culture générale et la motivation des jeunes musiciens, suscitent la curiosité, le goût et surtout l'envie d'apprendre une discipline artistique, à travers :

- l'intervention de musiciens professionnels dans les cours,
- la collaboration avec les artistes sur scène, à l'occasion d'une première partie,
- l'organisation de rencontres pédagogiques au moment des balances acoustiques.

Se former à l'art d'être spectateur tout au long de sa vie

Au fil des saisons artistiques, l'EDM a su intensifier ses partenariats avec les structures de diffusion du département, la Scène nationale d'Angoulême, l'Avant-Scène de Cognac, La Canopée à Ruffec, Les Carmes à La Rochefoucauld et La Palène à Rouillac.

Ainsi, chaque année, la plaquette "Sortir en famille" recense un choix de spectacles représentatifs des arts de la danse, du théâtre, de la musique, du conte, des arts du cirque... programmés par les salles de spectacle. Les élèves et leur famille bénéficient, sur cette sélection, d'une tarification gratuite ou préférentielle.

Reconnaître l'artiste pédagogue, enseignant à l'EDM

Enfin, dans le cadre de sa saison culturelle, l'école programme plusieurs concerts à vocation pédagogique. Intitulés "Les Tempos de l'EDM", ces moments musicaux permettent aux professeurs de s'exprimer en tant qu'artiste, interprète et/ou créateur. Ces concerts valorisent l'enseignant dans sa dimension d'artiste, face à un public dont les élèves et leur famille font partie. Le choix des répertoires se veut accessible au plus grand nombre avec des esthétiques variées.

Les musiciens puisent au quotidien dans leur pratique artistique la matière qui nourrit leur pédagogie. Pour les élèves, entendre les professeurs s'engager en qualité d'artistes enrichit et stimule leur travail personnel.



TARIFS ANNUELS 2019-2020

Montant annuel des droits d'inscription par élève, selon le quotient familial	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Tarif extérieur département (sans OF)
	de 0 à 600	de 601 à 750	de 751 à 900	de 901 à 1200	de 1201 à 1600	+ de 1601	
Jardin musical	75 €	117 €	138 €	147 €	159 €	174 €	207 €
Éveil musical ou 1 ^{re} année de cycle 1 en découverte instrumentale	108 €	174 €	204 €	216 €	234 €	258 €	303 €
Module cycle 1, 2 ou 3 ou Parcours personnalisé ou Formation continuée	159 €	255 €	303 €	318 €	345 €	381 €	444 €
Pratique d'un 2 ^e instrument	75 €	120 €	144 €	150 €	162 €	180 €	210 €
1 pratique en atelier (musiques actuelles, musique de chambre et chanson)	57 €	90 €	108 €	114 €	123 €	135 €	159 €
2 pratiques en atelier	78 €	124 €	147 €	156 €	168 €	186 €	216 €
1 pratique d'un instrument seul	132 €	210 €	249 €	261 €	282 €	315 €	363 €
1 cours FM seul	96 €	150 €	180 €	189 €	204 €	216 €	264 €
Adulte (hors cycle)	168 €	270 €	318 €	336 €	369 €	402 €	468 €
Tarifs annuels uniques sans application du quotient familial							
Pass Charente Musique* (+ prêt instrument)	30 €						
1 pratique collective hors atelier (orchestre ou chorale)	84 €						
2 pratiques collectives hors atelier	120 €						
1 pratique en atelier et une pratique collective	138 €						
Location instrument	111 €						
Tarif trimestriel unique sans application du quotient familial							
Forfait spécifique stage (uniquement pour les stagiaires non inscrits à l'EDM)	40 €						
Dégrèvement possible pour les familles en fonction du nombre d'élèves inscrits							
	2 élèves	3 élèves	4 élèves et +				
	30 €	60 €	90 €				
<small>* Dispositif réservé : - aux enfants dont les familles sont bénéficiaires des minima sociaux - aux enfants cotisés au Département</small>							

Pour bénéficier du tarif correspondant à votre situation, il sera impératif de fournir un justificatif postérieur au 1^{er} mai de l'année en cours (attestation CAF, copie avis d'imposition, ...). Sans justificatif fourni avant le 14 octobre, le tarif de la tranche 6 sera appliqué.

Toute inscription sera considérée comme définitive à compter du 14 octobre et la cotisation sera due pour l'année entière

L'ÉQUIPE DE L'EDM

LE SERVICE ADMINISTRATIF

Accueil 05 16 09 50 13 - www.edm16.lacharente.fr - edm@lacharente.fr

Inscriptions : 05 16 09 50 26/27 - Réinscriptions : 05 16 09 50 28

Pour l'antenne de Barbezieux : 05 16 09 50 15

DIRECTION

Florence Turpault
Bernard Horreaux, adjoint

SECRÉTARIAT DE DIRECTION PÔLE PÉDAGOGIQUE

Nathalie Albert
Julien Opic, Philippe Deslandes

PÔLE ACTION CULTURELLE

Faïssal Bouadjar, Marie-Line Précigout, Christine Turgné, Clémentine Couvret
Dany Chiron, Jean-Philippe Ronteix, Amélie Lévêque, Régis Brioude

ET L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Voir coordonnées sur le site de l'EDM : "offre pédagogique par antenne"



